

Halte aux crimes israéliens, **Sanctions** immédiates contre Israël !



Puissance occupante, Israël provoque un nouveau massacre à Gaza contre des Palestiniens rassemblés pacifiquement pour l'application du droit au retour, le 30 mars 2018, « Jour de la terre ».

16 morts et plus de 1400 blessés sont déjà victimes de la barbarie israélienne. Ce n'est pas tolérable. Nous assistons ainsi à de nouveaux crimes de guerre.

La France doit exiger l'arrêt des massacres à Gaza !

- ▶ Elle doit prendre immédiatement des sanctions contre cet Etat terroriste dont l'impunité est un encouragement au crime.
- ▶ L'Union Européenne doit immédiatement suspendre son accord de coopération avec Israël de 2002.
- ▶ Le blocus criminel et illégal de Gaza doit être levé, Israël doit respecter le droit international dont la résolution 194 de l'ONU sur le droit au retour.
- ▶ Nous engageons toutes les personnes de conscience à rejoindre la campagne internationale et non violente BDS (Boycott Désinvestissement Sanctions – www.bdsfrance.org).

RASSEMBLEMENT : MARDI 3 AVRIL à 17H30 - Place Kléber

Premiers signataires : CJACP, Femmes en Noir, UJFP-Alsace, NPA 67, les Amis du Peuple Kurde, Justice & Libertés,